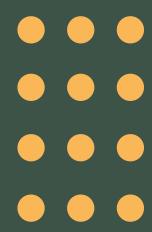


CAS PRATIQUE



DESTINÉ MASSENGO FIXE LE MONTANT DU CAPITAL SOCIAL DE SON ENTREPRISE

Un cas pratique concret pour vous aider à comprendre comment fixer le montant du capital social de votre entreprise en République du Congo



Les Nouveaux Péfis de Pestiné

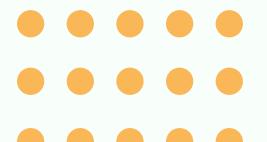
> Destiné Massengo se retrouve face à un nouveau challenge : fixer le montant du capital social pour son entreprise de communication.

Cette étape cruciale va déterminer les bases financières et juridiques de sa société.

Mais comment décider d'un montant qui soit :

- Ni trop faible?
- Ni trop élevé?





QUI EST DESTINÉ?

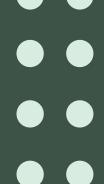
Nom et prénom : Destiné Massengo

Profil: Entrepreneur Congolais

Secteur d'activité : Communication et Marketing

Destiné Massengo est un jeune entrepreneur ambitieux qui souhaite lancer une société de communication digitale et d'impression de supports publicitaires à Brazzaville. Avec une vision claire et des objectifs de développement à moyen terme, il comprend qu'il doit structurer son entreprise pour s'assurer une stabilité financière.





LA DÉCISION CRUCIALE DU CAPITAL SOCIAL

Après avoir finalisé le choix de la domiciliation de son entreprise, Destiné entame une nouvelle étape: fixer le montant de son capital social.

Il hésite entre un montant classique de **1 Million de FCFA** et un capital plus important qui lui permettrait de convaincre les partenaires et d'assurer les premiers mois d'activités. Que faire ?

Destiné explore plusieurs options pour prendre la meilleure décision, avec des questions en tête :

- Combien d'argent sera nécessaire pour démarrer ?
- Comment ce montant affectera-t-il la crédibilité de son entreprise auprès des banques et investisseurs ?
 - Faut-il inclure des apports en nature, tels que le matériel d'impression ?

ÉVALUER LES BESOINS INITIAUX

Destiné commence par lister les dépenses initiales de son entreprise pour mieux évaluer ses besoins financiers. Voici les principaux éléments qu'il prend en compte :

- Coûts d'installation : Frais de connexion internet et électricité.
- Matériel informatique : Ordinateurs, Logiciels spécialisés
- Mobilier de Bureau : Bureau, Tables, Chaises etc.
- Salaires : rémunération pour 3 employés pendant les 3 premiers mois d'activités
- Charges fixes : Loyer, assurances, frais de gestion

Cette étape lui permet d'avoir une idée claire du montant minimum nécessaire pour le démarrage qu'il évalue à environ 3 500 000 FCFA

En réfléchissant à la constitution de son capital social, Destiné se rappelle qu'il dispose déjà de plusieurs équipements qu'il avait acquis lors d'un précédent projet:

- Machine de découpe
- Presses numériques
- Massicot
- Machine de sérigraphie etc...

Plutôt que de se reposer uniquement sur ses liquidités, il décide d'inclure ces biens comme apports en nature. Cela lui permet de valoriser son matériel existant tout en réduisant la somme d'argent à investir. Aidé par un expert, il évalue cet apport à environ **1 500 000 FCFA**



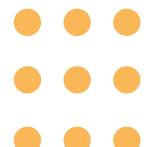
5 MARGE DE SÉCURITÉ



Destiné décide d'inclure une marge de sécurité de 500 000 FCFA dans le calcul de son capital social afin de se prémunir contre les imprévus des premiers mois d'activité. Cette marge lui permettra de faire face à des situations inattendues, telles que :

- Retards de paiement : si les clients prennent plus de temps que prévu pour régler leurs factures.
- Charges imprévues : frais administratifs supplémentaires, ou achats de matériel non prévus.
- Dépenses d'urgence : comme la réparation d'équipements ou l'achat de fournitures critiques.

Cette approche lui permet d'assurer la stabilité financière de son entreprise en cas de coup dur, tout en facilitant le bon déroulement des opérations dès le lancement.



En résumé, Destiné a réussi à calculer son capital social optimal en prenant en compte ses besoins immédiats ainsi que les frais de gestion pour les premiers mois.

Voici comment se décompose son capital :

- **Numéraire**: 3 500 000 FCFA pour couvrir les frais initiaux et les dépenses courantes des premiers mois.
- Apports en nature : 1500 000 FCFA en matériel et équipements déjà en sa possession.
- Marge de sécurité : 500 000 FCFA du montant total pour faire face aux imprévus et aux dépenses supplémentaires non planifiées.

Le montant du capital idéal : 5 500 000 FCFA



Grâce à une évaluation précise de ses besoins et objectifs, Destiné a pu définir un capital social adapté à la réalité financière de son entreprise. En prenant en compte à la fois ses apports en numéraire et en nature, il a structuré un capital qui reflète non seulement ses capacités actuelles, mais aussi ses ambitions à long terme.

Le capital social de **5 500 000 FCFA** permet à Destiné de démarrer son activité avec des bases solides, tout en assurant la crédibilité de son entreprise auprès des partenaires et investisseurs potentiels. Ce montant lui offre la flexibilité financière nécessaire pour faire face aux premiers mois d'activité.

Destiné peut désormais envisager l'avenir de son entreprise avec confiance et sérénité, sachant qu'il est préparé à affronter les défis financiers qui se présenteront.





VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Faites comme Destiné, consultez notre guide complet sur comment fixer le montant du capital social

Accueil > Guides > Créer votre entreprise > Comment fixer le montant du capital social de votre société en République du Congo



Votre portail dédié à l'entrepreneuriat en République du Congo









www.societe.cg

contact@societe.cg